

PROFIL DE POSTE

Informations préliminaires sur le poste

Intitulé du poste	CHEF DE PROJET SANTE ADJOINT – URGENCE
Type de contrat	CDD
Rattachement hiérarchique	CHEF PROJET SANTE
Base d'affectation	KANDI, ALIBORI
Statut	EMPLOYE
Catégorie	B3
Salaire Brut Proposé	A PARTIR DE 739 064 XOF (SELON EXPERIENCE)
Date souhaitée de prise de poste	12/05/2025

Informations générales sur la mission

Contexte

Première Urgence Internationale (PUI) est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. Elle intervient pour répondre aux besoins fondamentaux des populations affectées par les crises humanitaires, notamment les catastrophes naturelles, les conflits armés ou les effondrements économiques. L'objectif de PUI est d'apporter une aide d'urgence tout en favorisant l'autonomisation et la dignité des populations vulnérables.

PUI met en œuvre environ 250 projets par an dans 25 pays, dans les secteurs suivants : santé, nutrition, sécurité alimentaire, relance économique, eau, hygiène et assainissement, et réhabilitation d'infrastructures essentielles. Dans le cadre de l'ouverture de sa mission au **Bénin**, PUI s'inscrit dans le soutien à la **réforme nationale de la santé communautaire** lancée par le ministère de la Santé, visant à renforcer l'accès équitable et durable aux soins de santé primaires, notamment dans les zones à fort indice de pauvreté et à faible couverture sanitaire.

Avec le **soutien de la Direction Générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire Européennes (DG ECHO)**, PUI déploie à partir du **1er mai 2025** un projet d'**intervention d'urgence en santé et nutrition** dans la **DDS de Kandi** et la **zone sanitaire Malanville-Karimama**, au nord du pays. Cette zone est particulièrement exposée à des urgences sanitaires récurrentes, telles que les flambées épidémiques, la malnutrition saisonnière et les mouvements de populations liés aux aléas climatiques ou à l'insécurité transfrontalière.

Dans le cadre du projet « **Réponse d'urgence intégrée en Santé et Nutrition en faveur des populations affectées par le débordement de la crise du Sahel dans les zones sanitaires prioritaires du département de l'Alibori, Bénin** », financé par la DG ECHO, **Première Urgence Internationale** lance la mise en œuvre d'activités dans la zone sanitaire de **Malanville-Karimama**. Afin de garantir une réponse rapide, efficace et de qualité face aux urgences sanitaires et nutritionnelles, PUI **recherche un(e) Adjoint(e) Chef de Projet des soins de santé d'urgence** pour coordonner et appuyer techniquement les interventions sur le terrain.

Description du poste

Objectif global

Sous la supervision du Chef de Projet Santé, le/la Chef(fe) de Projet Santé Adjoint – Urgence contribue à l'identification, à la planification et au suivi des interventions d'urgence en santé et nutrition dans les zones sanitaires de Malanville-Karimama et la DDS de Kandi sous financement ECHO. Il/elle assure une veille

humanitaire continue à travers l'analyse des données sanitaires, contextuelles et humanitaires, afin de repérer de manière proactive les zones prioritaires ou émergentes. Il/elle appuie également l'analyse des besoins, la coordination locale et le suivi qualitatif et quantitatif des activités mises en œuvre.

Responsabilités et champs d'actions

- ▶ **Programmes** : Il/Elle s'assure de la mise en œuvre qualitative et du suivi du programme santé sous sa responsabilité dans le respect de la politique et du cadre d'intervention Santé de PUI et en appliquant les principes fondamentaux de la Protection Transversale.
- ▶ **Ressources Humaines** : Il/Elle supervise l'équipe santé (salariés PUI et journaliers éventuels) lié à son projet.
- ▶ **Logistique et administration** : Il/Elle assure le respect des procédures logistiques et administratives du/des activités sous sa responsabilité.
- ▶ **Représentation** : Sous délégation du Chef de Projet Santé de Kandi, Il/Elle représente l'association auprès des partenaires, autorités et acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre des activités santé sous sa responsabilité.
- ▶ **Sécurité** : Il/Elle contribue au respect des règles sécurité sur la base et transmet toutes informations d'ordre sécuritaire à son/sa responsable hiérarchique.
- ▶ **Stratégie** : Il/Elle contribue à l'élaboration de nouvelles interventions sur la base de besoins identifiés.

Responsabilités et activités à réaliser

1. ASSURER LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DU/DES PROGRAMME/S SANTÉ - URGENCE

- ▶ Il/Elle s'assure que les bénéficiaires et populations locales comprennent les objectifs du projet et participent activement à la mise en œuvre.
- ▶ Il/Elle planifie les activités et veille au respect du calendrier d'activités. En cas de retard important pris dans la mise en œuvre du projet, il/elle en informe immédiatement le Chef de Projet Santé et propose des solutions pour y remédier.
- ▶ En coordination avec le Chef de Projet, Il/Elle travaille en collaboration étroite avec le/la Coordinateur/trice Santé sur la stratégie santé « urgence », la qualité des activités, les choix techniques et le reporting.
- ▶ Il/Elle s'assure de la mise en œuvre qualitative des activités santé « urgence » sous sa responsabilité et veille au respect des objectifs définis dans la proposition de projet. Notamment, il/elle suit les indicateurs définis, rend compte à son/sa responsable hiérarchique, signale toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre et propose des améliorations ou réorientations si nécessaire.
- ▶ Il/Elle collecte et analyse régulièrement les données statistiques des zones sanitaires concernées (rapports hebdomadaires/mensuels, alertes épidémiologiques, tendances nutritionnelles, etc.) et suit l'évolution du contexte humanitaire (mouvements de population, inondations, conflits, insécurité alimentaire, etc.) dans le département de l'Alibori.
- ▶ Il /Elle produit des notes de veille contextuelle hebdomadaire ou ad hoc pour aider à la prise de décision rapide sur le ciblage des zones du projet
- ▶ Il/Elle coordonne et participe activement aux évaluations rapides et multisectorielles dans les zones touchées par une crise.
- ▶ Il/Elle appuie la priorisation des besoins humanitaires selon les critères définis par le projet (taux de morbidité, malnutrition, faible accès aux soins, déplacements, etc.).
- ▶ Il/Elle appuie la définition des zones éligibles à l'intervention, en lien avec les autorités sanitaires et les autres partenaires humanitaires, sur la base de rapports chiffrés et vérifiés.
- ▶ Il/Elle s'assure du suivi et de l'analyse des données épidémiologiques en collaboration avec le/la Coordinateur/trice Santé (ou le département santé).
- ▶ Il/elle effectue l'évaluation des besoins des programmes en terme de produits pharmaceutiques (médicaments, consommables ou équipements médicaux).
- ▶ Il/Elle assure la capitalisation de l'ensemble des documents, outils et formations produits dans le cadre du projet et s'assure que les sources de vérification mentionnées dans la proposition de projet sont disponibles.
- ▶ Il/Elle transmet les rapports internes et externes à son/sa responsable hiérarchique et au/à la Coordinateur/trice Santé en respectant les délais de validation interne (sitrep) et échéances contractuelles

externes (rapports de projet/s). Il/Elle contribue au rapport mensuel de la mission et au rapport trimestriel des activités en santé à transmettre au département santé.

- ▶ Il/Elle s'assure de la prise en compte de la protection transversale et de l'approche genre transversale dans le projet sous sa responsabilité en utilisant les outils et packs d'outils dédiés. Entre autre, il/elle veille à promouvoir l'égalité des genres et l'équité en santé

2. SUPERVISER L'ÉQUIPE SANTÉ - URGENCE

- ▶ Il/Elle prend connaissance du Règlement Intérieur de PUI sur la mission et s'assure qu'il est connu et respecté au sein de son équipe.
- ▶ Il/Elle définit les profils de poste des membres de son équipe, les fait valider par le/la Chef de Projet Santé et participe activement au recrutement (entretien, test, etc). Il/Elle participe à la décision de mettre fin à un contrat de travail d'une personne de son équipe.
- ▶ Il/Elle s'assure que chaque personne est évaluée par écrit au moins une fois par contrat et par an, et au minimum avant qu'il/elle ne quitte ses fonctions.
- ▶ Il/Elle met en place les mécanismes de coordination propres à son équipe et organise sa supervision.
- ▶ Il/Elle identifie les besoins en formation de son équipe et la complète (appui organisationnel, méthodologique, sur les approches santé et protocoles médicaux, approche protection et genre transversale, organisation de formations...)
- ▶ Il/Elle définit l'organigramme de son équipe et le fait valider par le/la Chef de Projet Santé.

3. ASSURER LE SUIVI LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF DES ACTIVITES SANTE - URGENCE

- ▶ Il/Elle contribue à l'analyse des offres fournisseurs pour les achats à forte spécifications techniques liées aux activités sous sa responsabilité. .
- ▶ Il/Elle communique au/à la Chef de Projet Santé de manière hebdomadaire ses besoins en véhicules et matériels de communication pour la mise en oeuvre du/des programme(s).
- ▶ Il/Elle organise, en coordination avec le/la Chef de Projet Santé et le/la Coordinateur/trice Terrain, le volet logistique de son/ses programmes (livraison, distribution, stockage sur site, etc).
- ▶ Il/Elle fournit mensuellement au/à la Chef de Projet Santé l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration du prévisionnel de trésorerie propre à son/ses programme(s).
- ▶ Il/Elle s'assure de disposer chaque mois du suivi budgétaire à jour des activités sous sa responsabilité, et il/elle participe à l'analyse, détecte les écarts éventuels et propose des ajustements au/à la Chef de Projet Santé

4. ASSURER LA REPRESENTATION DE PUI AUPRES DES ACTEURS DE SANTÉ - URGENCE

- ▶ En coordination avec le Chef de Projet, il/Elle représente l'association auprès des acteurs locaux impliqués dans la mise en oeuvre des programmes santé et s'assure que de bonnes relations sont entretenues avec chacun d'entre eux (dans le respect des principes de neutralité et d'indépendance de PUI).
- ▶ En accord avec le/la Chef de Projet, il/elle participe aux réunions de coordination relatives aux questions santé quand elles existent et en est un membre actif.
- ▶ En cas de visite Bailleur, il/elle participe activement à la préparation et la mise en oeuvre de la visite.

5. ASSURER LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

- ▶ Il/Elle s'assure que le plan de sécurité est connu de l'équipe sous sa responsabilité et que les règles sécurité sont respectées.
- ▶ Il/Elle contribue à la collecte des informations relatives à la sécurité sur sa zone d'intervention et les diffuse au/à le/la Chef de Projet et à la Coordinateur/trice Terrain de manière régulière ou ad-hoc en cas d'urgence.
- ▶ Il/Elle s'assure que le/s projet/s, la méthodologie, les critères de sélection ne mettent pas en danger les bénéficiaires, les membres de PUI ou toute autre personne. Il/Elle alerte sans délai, le/la Coordinateur/trice Terrain, en cas de mise en danger des équipes ou des bénéficiaires.
- ▶ Il/Elle s'assure que les membres de son équipe et travailleurs journaliers éventuels disposent du matériel de sécurité adapté à leurs activités (par exemple : kits PEP, gants...)

REGLES GENERALES

Ce document est une base de travail, la liste des tâches reprises ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres tâches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

ENCADREMENT D'EQUIPE

- ▶ Il/Elle est sous la responsabilité hiérarchique directe du Chef de Projet Santé

Nombre de personnes à encadrer, fonctions et statut

- ▶ Encadrement direct (02 personnes) :
 - Superviseur Santé-Nutrition
 - Superviseur Psychosocial

AUTRES INTERFACES

- ▶ Interne(s) : Lien technique avec le Coordinateur Santé, lien avec les équipes du département programme santé (chargés de santé communautaires...) et le chargé de suivi / évaluation de la base de Kandi
- Externe(s) : Autorités sanitaires locales, départementales, les partenaires humanitaires et société civile

Profil recherché

Savoirs et Savoir Faire recherchés

	INDISPENSABLE	APPRECIE
FORMATION ▶ Docteur en médecine	X	
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ▶ Expérience d'au moins deux (02) ans dans un poste d'adjoint chef de projet ▶ Expérience humanitaire	X	X
CONNAISSANCES & APTITUDES ▶ Protocoles nationaux pour la PECIME et la PECIMA ▶ Connaissance en informatique ▶ Education thérapeutique et nutritionnel dans les CNT	X	X X
LANGUES ▶ Français ▶ Peulh ▶ Autre (préciser)	X	X Dendi / Bariba

Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)

- ▶ Capacité à travailler de manière indépendante, à prendre l'initiative et à assumer des responsabilités dans le cadre d'une approche proactive.
- ▶ Autonome, flexible et capable de s'adapter aux besoins de l'équipe et de l'organisation.
- ▶ Fort engagement dans les principes humanitaires.
- ▶ Résilience au stress.
- ▶ Diplomatie et ouverture d'esprit.
- ▶ Bonne capacité d'analyse.
- ▶ Organisation et capacité à gérer les priorités et une charge de travail variée.
- ▶ Capacité à garantir des résultats efficaces et opportuns.
- ▶ Aptitudes à la résolution de problèmes et au leadership.
- ▶ Capacité à travailler et à gérer de manière professionnelle et mature.
- ▶ Capacité à s'intégrer dans l'environnement local, en tenant compte de ses caractéristiques politiques, économiques et historiques.

Si vous êtes motivé(e)s par cette opportunité, veuillez déposer un dossier constitué d'un CV et d'une lettre de motivation par mail à l'adresse électronique : recrutement@premiere-urgence-ben.org avec comme objet du mail « CANDIDATURE AU POSTE DE CHEF DE PROJET ADJOINT - KANDI » au plus tard le 7 mai 2025 à 17h GMT.

Pour plus d'informations sur notre mission et nos valeurs, veuillez visiter www.premiere-urgence.org

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront informé(e)s de la suite du processus et les dossiers de candidatures ne pourront pas être retournés.